



# Le Petit Journal du Relais

Mai, Juin, Juillet et Août 2010



## SOMMAIRE :

**p.1 : édito et côté pratique**

**p.2 et 3 : zoom photo sur le RAM**

**p.4 : dossier pédagogie et psychologie: la période d'opposition**

**p.5 : Point Info : les tarifs en vigueur**

**p.6 : proposition de formation**

**p.7 et 8 : les rendez-vous du relais**

*Voici le premier numéro du Journal du Relais. Ce journal est un outil de communication pour vous tenir informés de la vie du RAM, des informations utiles et pratiques, à travers différentes rubriques.*

*Ce journal est amené à évoluer grâce à vos propositions et à vos idées. Alors n'hésitez pas à me faire part de vos remarques et de vos envies pour que ce petit journal vous ressemble ! A commencer par lui trouver un nom... Une boîte à idées sera à votre disposition lors des prochains ateliers d'éveil, alors laissez libre cours à votre imagination...*

*Le printemps est enfin là, l'été arrive à grands pas, je vous invite donc à découvrir le programme des prochains ateliers d'éveil ci-joint au journal, en espérant vous y retrouver prochainement.*

*Bonne lecture et à très vite !*

*Sophie LECARPENTIER*

*Animatrice du Relais*

### Côté pratique :

Horaires d'ouverture au public, accueil sur rendez-vous et permanences téléphoniques :

Mardi : de 13h30 à 18h30

Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Jeudi : de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 13h30 à 15h00

17, rue de Biganos.14320 SAINT MARTIN DE FONTENAY

09.77.76.97.68

## ZOOM PHOTO SUR LE RAM: LES TEMPS FORTS

### *L'ouverture officielle du Relais et l'inauguration*



Réunion publique du mardi 9 Février 2010 : les élus, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Française Calvados et l'animatrice présentent le nouveau service Relais Assistant(e)s Maternel(le)s mis à votre disposition sur les communes de Clinchamps sur Orne, Fontenay le Marmion, Laize la Ville, May-sur-Orne, Saint André-sur-Orne et de Saint Martin-de-Fontenay.

Inauguration du Relais le samedi 13 Mars dernier : découverte de la plaque signalétique du RAM et de son logo...



Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à ces moments importants de la vie du RAM !

## *Les ateliers d'éveil...*



Vous avez été nombreux et nombreuses à participer aux ateliers d'éveil dès l'ouverture du RAM. Petits et grands ont pu ainsi se rencontrer autour d'activités diverses.

Je découvre...je  
rencontre...j'observe...je joue...à  
mon rythme !

Au programme de ces matinées :  
peinture, pâte à sel, modelage,  
gommettes, cuisine... Un partage  
d'activités ludiques et créatives,  
dans la joie et la bonne humeur !



# DOSSIER PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE

## La période d'opposition... ou quand bébé nous dit « non, non et non ! »

Extrait du site internet bébé.com, entretien avec une pédopsychiatre, Mme Beauquier-Macotta

Vous avez freiné par des « non ! » répétés ses velléités dévastatrices d'exploration de la maison ? Depuis quelques temps, votre petit marcheur vous rend la pareille à longueur de journée, à coups de « non ! » ou de « pas ! »...

Tous les bébés -ou presque- passent par cette étape qualifiée de « phase d'opposition » par les professionnels de la petite enfance. Egalement nommée « période du non », elle peut durer jusqu'à ses 3 ans.

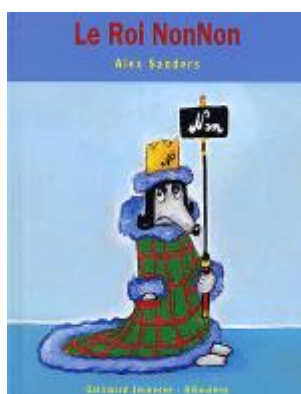
Bérengère Beauquier-Macotta, pédopsychiatre nous explique l'importance de cette phase dans la construction psychique de l'enfant ainsi que la façon (...) de bien la gérer.

Pourquoi les enfants commencent-ils, vers un an et demi, à dire « non » à tout ?

La phase « non » signifie trois changements liés entre eux et tous très importants dans le développement psychique de l'enfant. Premièrement, il se perçoit désormais comme un individu à part entière, avec sa propre pensée, et entend le faire savoir. Le « non » lui sert à exprimer ses désirs. Deuxièmement, il a compris que sa volonté était souvent différente de celle de ses parents. L'utilisation du « non » lui permet, peu à peu, de commencer un processus d'autonomisation face à ses parents. Troisièmement, l'enfant souhaite savoir jusqu'où va cette autonomie nouvelle. Il « teste » donc sans cesse (...) pour en expérimenter les limites.

**Des livres pour redécouvrir le « oui » : quoi de mieux qu'une petite histoire ?** Voici quelques suggestions de livres à découvrir :

- Petit Ours Brun dit NON par Danièle BOUR éditions Bayard Jeunesse
- Le Roi NonNon par Alex SANDERS, collection Giboulées, éditions Gallimard Jeunesse



## POINT INFO : les tarifs en vigueur

### Tarif horaire et indemnités d'entretien pour 2010

#### ➤ Le tarif horaire :

Conséquence de la loi du 3 Décembre 2008, la *revalorisation du smic intervient désormais au 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année*. Le SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2010 a augmenté de 0,5%, ce qui ramène le *taux horaire net minimum à 1,93 euros soit 2,49 euros brut*.

Règles d'augmentation : dans le cas où l'assistant(e) maternel(le) demande une augmentation de salaire au-delà du minimum légal, on se trouve dans une situation de modification du contrat de travail à son initiative. Si l'employeur la refuse, l'assistant(e) maternel(le) ne peut l'imposer ; soit elle/il conserve son ancien salaire, soit elle/il démissionne en respectant la procédure. Toute modification du contrat de travail doit faire l'objet d'un avenant au dit contrat.

#### ➤ Les indemnités d'entretien

Les indemnités d'entretien correspondent aux frais afférents à l'accueil de l'enfant (convention collective, article 8) ; « *ce sont les investissements, jeux et matériel d'éveil, ainsi que l'entretien du matériel utilisé, la part de consommation d'eau, d'électricité, de chauffage etc. (...) l'indemnité est due pour chaque journée d'accueil de l'enfant.* »

Montant de l'indemnité d'entretien au 1<sup>er</sup> Janvier 2010 :

- Pour un accueil jusqu'à 8h00 par jour : 2,65 euros non proratisables
- Pour un accueil de 9h00 par jour : 2,82 euros
- Pour un accueil de 10h00 par jour : (2,82/9) x durée de l'accueil.



# PROPOSITION DE FORMATION

## FORMATION PREMIERS SECOURS

### A DESTINATION DES ASSISTANT(E)S MATERNE(LE)S

Avis aux assistant(e)s maternel(le)s qui seraient intéressé(e)s pour suivre une formation premiers secours ; cette formation serait dispensée par l'UDPS 14 ; cette dernière est complémentaire à l'initiation que vous avez reçue dans le cadre de votre agrément. Elle vous permettra d'obtenir une attestation « Prévention et secours Civiques, niveau 1 ».

- **Le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1, anciennement AFPS).**  
**Formation de 12h00 au total**

Deux fonctionnements sont envisageables :

- Soit cette formation se décomposera en 6 séances de 2h00, qui auront lieu en soirée.
- Soit cette formation se décomposera en 4 séances de 3h00 sur un temps de samedi en matinée.

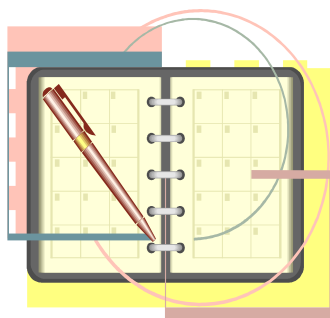
→ *Participation financière du candidat: 35€ - prise en charge RAM : 35€*

- **Le recyclage. Formation de 6h00**

Pour les personnes ayant suivi la formation initiale anciennement AFPS ou nouvellement PCS1, une formation dite « recyclage » pourrait être proposée incluant les nouveaux gestes à effectuer.

→ *Participation financière du candidat : 15 € - prise en charge RAM : 15 €*

Les dates des sessions de formation seront définies avec M. COUSTENOBLE, l'intervenant formateur de l'UDPS 14. **Un groupe de 10 personnes au minimum doit être constitué pour que ces formations puissent avoir lieu.** Afin que ces formations puissent être mises en place, je vous remercie de me faire part de votre intérêt.



## *Les rendez-vous du Relais*

*Le Relais vous propose différents rendez-vous pour les prochains mois, temps en soirées ou matinée, séances d'éveil musical, sortie etc. N'oubliez pas de vous inscrire au préalable auprès du Relais par téléphone au 09.77.76.97.68*

### **SEANCES D'VEIL MUSICAL**

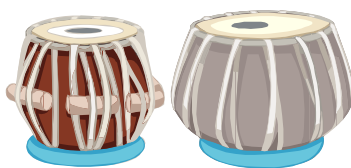
Ces séances d'éveil musical seront animées par Benjamin André, musicien de l'Association Musique Etc...Au programme de cette matinée : découverte de divers instruments de musique aux sonorités africaines, comptines et jeux de doigts ...

Deux matinées sont proposées :

**le vendredi 7 mai à May sur Orne et le mardi 18 Mai à Saint André sur Orne**

Deux groupes seront constitués par matinée : - 1<sup>er</sup> groupe de 9h15 à 10h15 et 2eme groupe de 10h30 à 11h30

**Un groupe de 15 enfants au maximum est accueilli par séance. Inscription possible auprès du Relais.**



### **SOIREE RELAIS : AUTOUR DES COMPTINES ...**

Le Relais vous propose une soirée le **mardi 22 Juin à 20h30**. Cette soirée sera animée **avec la collaboration de Nathalie CAPELLARI**, intervenante en éveil musical auprès du tout-petit. L'idée est de constituer un répertoire de chansons du Relais grâce à un échange de comptines et de chansons enfantines. Alors n'hésitez pas à venir participer à ce temps de rencontre et à amener les comptines que vous chantez aux enfants (vous pouvez également apporter des supports cd audio).

Cette soirée est ouverte aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents. Le lieu reste à définir. Pour plus de renseignements, contactez le Relais.

***Inscription auprès du Relais jusqu'au mercredi 16 Juin.***

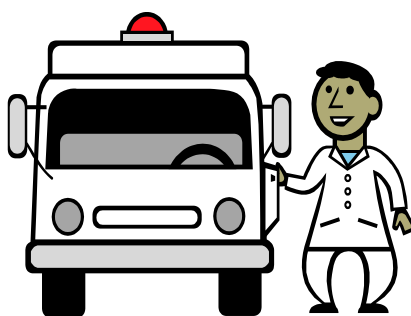
## FORMATION INITIATION AUX GESTES D'URGENCES PEDIATRIQUES

### A DESTINATION DES PARENTS EMPLOYEURS

Le Relais Assistants Maternels « Les Pit'chouns », en partenariat avec le service Promotion et Prévention Santé de la Mutualité Française Normandie, a le plaisir de vous inviter à une séance d' « **Initiation aux gestes d'urgences pédiatriques** ».

Cette initiation sera proposée par la Croix Rouge le **samedi 22 Mai 2010 à Fontenay le Marmion (salle du conseil Municipal) de 9h00 à 12h00**. Cette formation vous est proposée gratuitement.

L'effectif est de 12 personnes au maximum. L'inscription est indispensable. Vous pouvez vous inscrire par téléphone avant le 10 mai auprès du Relais. Un formulaire d'inscription vous sera alors communiqué.



### RAPPEL AUX ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S:

Afin d'accompagner au mieux les parents dans leur recherche d'assistant(e) maternel(le), il est important de communiquer au Relais vos disponibilités d'accueil. En effet, le Relais est équipé d'un logiciel permettant la mise à jour de vos accueils et ainsi la diffusion d'une liste actualisée aux parents. Vous trouverez ci-joint une fiche « Etat des Accueils » à retourner au Relais à cet effet.

Je vous remercie par avance de votre collaboration